

1 - Mode de passation : Procédure adaptée (articles 27 et 78 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

2 - Objet du marché : Remplacement des installations téléphoniques

3 - Lieu(x) d'exécution des prestations : Sites communaux, (33850) LEOGNAN

4 - Caractéristiques principales :

La consultation a pour objet la fourniture de prestation de service et d'équipements pour le remplacement des installations téléphoniques.

5 - Délai de mise en service : 8 semaines maximum à compter de la date de notification du marché.

6 - Conditions relatives au marché : Règlement par mandat administratif dans un délai de 30 jours. Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés ; Unité monétaire utilisée : euro ;

7 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats

- Lettre de candidature (modèle DC1)
- Déclaration du candidat DC2
- Déclarations sur l'honneur
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Mémoire techniques (30 pages maximum).
- Bordereau de prix.
- L'attestation de visite.

8 - Critères d'attribution : Le jugement sera effectué dans les conditions prévues à l'article 62 du Décret du 25 mars et donnera lieu à un classement des offres selon les critères précisés dans le règlement de la consultation, après négociations éventuellement, portant sur tout ou partie de l'offre.

9 - Date limite de réception des offres : 19 janvier 2018 - 12 heures

10 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 décembre 2017

11 - Les soumissionnaires doivent impérativement transmettre leur dossier par voie dématérialisée.

Le pouvoir adjudicateur impose les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr> . Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, disquette ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

12 - Adresse à laquelle le dossier de consultation peut être obtenu :

Dossier téléchargeable sur la plate-forme dématérialisée <https://demat-ampa.fr>

13 - Autres renseignements :

Administratifs : Mairie de LEOGNAN

Madame Nathalie LARRUE - Tél : 05 57 96 00 38 - nathalie.larrue@mairie-leognan.fr

Techniques : SYNAPSECONSEIL

Madame Catherine CALME - Tél : 06 31 81 75 59 - catherine.calme@synapseconseil.fr

♦♦ Le dossier de consultation remis gratuitement est à retirer

Mairie de Léognan,
Service Commande Publique
11, cours Maréchal de Lattre de Tassigny
33850 LEOGNAN
Tél : 05 57 96 00 40 - Fax : 05 57 96 00 41
Contact : nathalie.larrue@mairie-leognan.fr